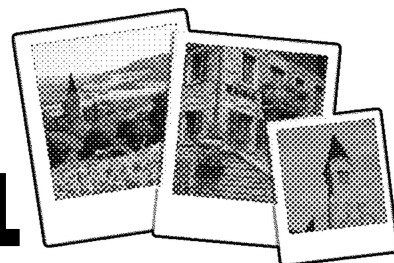




# Bully

## LE LIEN COMMUNAL



Numéro 130

Novembre 2008

**Mairie** : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : [mairie@bully.fr](mailto:mairie@bully.fr)

**Site officiel** : [www.bully.fr](http://www.bully.fr)

**Police municipale** : 06.84.19.68.86 - e-mail : [policemunicipale@bully.fr](mailto:policemunicipale@bully.fr)

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins



### INFORMATIONS MUNICIPALES



**Fermeture de la mairie** : La mairie sera fermée le lundi 10 novembre. Le service de police municipale sera quant à lui assuré normalement.

#### **Principales décisions du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2008 :**

- **Restaurant scolaire** : Le conseil municipal a voté la création d'un poste d'adjoint d'animation au restaurant scolaire pour une durée de 2h par jour pendant l'ouverture du restaurant. Cette création de poste est justifiée par le nombre croissant de tout-petits fréquentant le service. Les personnes intéressées peuvent se manifester en mairie.
- **Brigades Vertes** : Une convention a été signée avec les Brigades Vertes qui interviendront sur la commune durant l'année 2008/2009 afin d'assurer l'entretien des chemins destinés à la promenade et à la randonnée.
- **Règlement intérieur garderie périscolaire et étude surveillée** : Le conseil municipal a décidé la mise en place d'un règlement intérieur pour régir la garderie périscolaire du matin et l'étude surveillée du soir. Ce règlement, qui n'existait pas permettra d'améliorer ce service, notamment le respect des horaires par les familles.
- **Le Développement Durable à Bully** : Dans le cadre du projet global de développement durable sur notre commune, le conseil municipal a lancé une 1<sup>ère</sup> action à destination des écoles. Cette action vise à sensibiliser les élèves sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Seront associés à cette démarche les enseignants, la bibliothèque, les parents d'élèves, en partenariat avec l'association HESPUL.

**Prochaine séance du Conseil Municipal** : le **Lundi 1<sup>er</sup> décembre 2008** à 20h30 (Salle du Conseil)

**A.89 Lyon-Balagny** : Une enquête publique relative au parcellaire concernant les emprises de l'autoroute A 89 aura lieu du 24/11 au 19/12/2008 inclus. Un dossier d'enquête sera à la disposition du public pendant cette période, avec un registre sur lequel les propriétaires ou tiers intéressés pourront consigner leurs observations.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie de Bully :

- Le mercredi 3 décembre de 9 h à 11 h et le lundi 8 décembre de 14 h à 16 h

**Listes électorales** : L'inscription sur les listes électorales doit se faire avant le 31 décembre pour être effective au 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante. Vous devez avoir plus de 18 ans et fournir :

- Carte d'identité en cours de validité, ou justificatif de nationalité française
- Justificatif de domicile

**Recensement : Indispensable pour devenir citoyen.** Il est nécessaire pour se présenter aux examens, passer le permis de conduire, participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense. Pour cela, les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant leur anniversaire, munis d'un justificatif de domicile, du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.



### INFORMATIONS DIVERSES



**Bibliothèque** : La bibliothèque de Bully sera fermée exceptionnellement le lundi 10 novembre.

**Repas de l'Amitié** : Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous le 19 octobre dernier, autour des séniors de plus de 70 ans qui avaient répondu présents à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale et de la Municipalité. Merci aux organisateurs bénévoles qui ont œuvré et aidé à la préparation de cette journée, ainsi qu'aux viticulteurs qui chaque année offrent le beaujolais ! Les personnes qui n'ont pas pu participer à cette rencontre seront visitées par les membres du CCAS et les élus le 17 janvier 2009 pour la traditionnelle distribution de chocolats, moment d'échange et de partage toujours apprécié.

**Comité Saint Polycarpe** : Prochaines messes à Bully en novembre: Dimanche 2 novembre à 9h et Samedi 15 nov. à 18h. D'autre part, un spectacle vous est proposé le samedi 24 nov. à Savigny: éveil à la foi "TEMPS FORT" avec Valentin Bourel.

**L'APHRA** (Association des Personnes Handicapées de la Région de l'Arbresle) et l'association « Xtraordinaire » organisent le jeudi 13 novembre 20h30 à la salle Claude Terrasse à l'Arbresle une pièce de théâtre inédite « Sourire vide en temps de guerre » avec le groupe SIGNES composée d'acteurs valides et d'acteurs ayant des handicaps. Possibilité de réserver les billets (8€ au lieu de 10€ le soir-même) au syndicat d'initiative de l'Arbresle ou au 04 74 01 15 34

### **Déchets végétaux**

En aucun cas, les déchets de végétaux (taille de haies, etc....) ne doivent être déversés dans les fossés ou autres lieux communaux, ni même brûlés sur votre propriété par respect et civisme envers vos voisins, sous peine de poursuites. Le règlement sanitaire départemental interdit tout feu des particuliers, hormis les agriculteurs.

Pour s'en débarrasser, un seul endroit à votre disposition : la déchèterie de Fleurieux/l'Arbresle.

**Déchèterie à Fleurieux/L'Arbresle** (Tél : 04.74.01.35.63) : horaires du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Elle est ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.



## **MANIFESTATIONS DU MOIS**



### **Commémoration du Souvenir**

**11 novembre**

**Cimetière**

Exceptionnellement, la cérémonie du 11 novembre se déroulera au monument aux morts du cimetière à l'occasion du 90<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 14/18. A cette occasion, les enfants des écoles de la commune déposeront une rose à l'appel du nom de chaque combattant de cette guerre. Cette manifestation se déroulera à 10h30 et toute la population est invitée. Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturera cette manifestation à la mairie, salle du conseil.

### **Soirée du Beaujolais Nouveau**

**22 novembre**

**Salle du Repiel**

Les Classes en 9 vous invitent au repas dansant qui aura lieu le samedi 22 novembre à l'occasion de la sortie du Beaujolais Nouveau. Entrée (avec un ticket de tombola) : 19€ (13€ pour les -12 ans). Réservation avant le 15 Novembre auprès d'un membre du bureau des classes en 9 ou auprès de Jérémy THOMAS au 04 74 01 33 40



### **DATES A RETENIR**



**5 décembre** : fin du conflit d'Afrique du Nord : 16h30 à St Germain-sur-l'Arbresle

**5 décembre** : Lâcher de ballons (Téléthon) à partir de 16h30 devant le restaurant scolaire.

**6 décembre** : Téléthon : Salle du Repiel à partir de 18h

**8 décembre** : Fête des Lumières sur la place du village en soirée



## **Les brèves de la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle**



**Nouvelle collecte des ordures ménagères** : elle sera effective à partir de janvier 2009 et aura comme conséquences la mise à disposition de conteneurs pour les habitants, le mélange journaux/emballages et la modification de la cadence des collectes

Pour toute demande d'information, composez le n° vert : 0800 008 069 (à partir du 14 novembre) ou rendez-vous sur le site de la Communauté de communes : [www.cc-pays-arbresle.fr](http://www.cc-pays-arbresle.fr)

**Création d'un parking pour la halte ferroviaire de Charpenay à Lentilly** : le dédoublement de la voie est actuellement en cours sur la ligne Sain Bel/Saint Paul. Dans le cadre de cette nouvelle halte ferroviaire, 230 places de parking seront réalisées d'ici 2009 par la Communauté de communes via l'acquisition des terrains et le financement des travaux.

**Le plateau sportif du lycée** : ce nouvel équipement réalisé par la Communauté de communes pour le nouveau lycée du Pays de l'Arbresle sera livré après les vacances de Toussaint

**Le complexe sportif du lycée** : doté d'une salle spécialisée pour la gymnastique, d'une salle spécialisée pour l'escalade et d'un gymnase pour les sports collectifs, il sera à la disposition des lycées dès janvier 2009. Par ailleurs, la Communauté de communes vient d'engager une concertation avec les clubs sportifs pour l'utilisation extrascolaire de cet équipement.

**Giratoires de Sain Bel** : les phases d'étude ayant fait l'objet d'approbation, les travaux commenceront au 2<sup>ème</sup> semestre 2009. La Communauté de communes participe à hauteur de 50% des travaux dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Département.

**Un nouvel aménagement pour la zone des Martinets à l'Arbresle** : la Communauté de communes va réaliser à partir du mois de janvier des travaux visant l'aménagement de cette zone à forte croissance commerciale avec entre autre la création d'un giratoire et d'une piste cyclable. Les travaux devraient durer environ 4 mois.

**Une plateforme de co-voiturage pour le Pays de l'Arbresle** : elle verra le jour en 2009 et permettra aux personnes inscrites sur le site web de recevoir des alertes mail les prévenant de « covoitureurs » potentiels.

La Communauté de communes prévoit également la réalisation de points de parkings réservés à cet effet. Des informations précises seront données en début d'année prochaine concernant l'accès et le fonctionnement de la plateforme.